



Extrait du Registre des
ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

N° 7489 - RH

INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE
SÉCURITÉ ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL

Désignation des représentants de
la collectivité

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant
droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant
dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique
Territoriale ;

Vu le décret n° 2012-170 du 03 février 2012 relatif à
l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la
médecine professionnelle préventive dans la fonction
publique territoriale ;

Vu la délibération du conseil municipal du 27 juin 2014
reçue à la préfecture des Vosges le 02 juillet 2014,
portant création et composition du comité d'hygiène, de
sécurité et des conditions de travail de la Ville de
REMIREMONT ;

Vu la délibération du conseil municipal du 18 juin 2018
reçue à la préfecture des Vosges le 25 juin 2018, portant
création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des
conditions de travail unique compétent pour les agents
du C.C.A.S. et de la Ville de REMIREMONT ;

ARRETONS

Article unique : Sont désignés en qualité de représentants de la collectivité au Comité
d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du C.C.A.S. et de la Ville de
REMIREMONT :

MEMBRES TITULAIRES :

- Monsieur Jean HINGRAY, Maire ;
- Madame Joceline PORTE, Adjointe au Maire ;
- Madame Danielle HANTZ, Conseillère Municipale ;
- Monsieur Joël ROBICHON, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Roger BOURCELOT, Adjoint au Maire.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- Monsieur Bernard CREUSOT, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Jean-Claude HUTTER, Conseiller Municipal ;
- Monsieur Frédéric SIMON, Conseiller Municipal ;
- Madame Danièle FISCHER, Conseillère Municipale ;
- Monsieur Bruno HAILLANT, Conseiller Municipal.

Pour ampliation : Le Maire,
Par délégation :
La Directrice Générale des Services,
Par délégation,
Le Chef de Service,

A REMIREMONT, le 08 juin 2020

Le Maire,
./ . Jean HINGRAY

Isabelle SCHILD

Acte transmis à la Préfecture le 12 juin 2020
Acte rendu exécutoire après publication
le 15 juin 2020

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

Stéphanie DIDON

Diffusion :
- Préfecture
- Centre de Gestion
- Trésorerie Principale (dématérialisation)
- Service des Ressources Humaines
- Intéressés